

OA France 2019 – Assemblée générale (31 mai) et Congrès (1er-2 juin)

57 rue Violet 75015 Paris

*Merci à ceux qui recevront ce courrier et les documents joints, sous forme papier ou sous forme dématérialisée, de les **diffuser à tous les membres de leurs groupes** !*

Chers membres OA de tous les groupes de France,

En France, OA est une association loi 1901, ce qui l'oblige à tenir chaque année une assemblée générale à laquelle sont conviés tous ses membres¹. Il revient à celle-ci, d'une part d'approuver le rapport moral et le rapport financier de l'année écoulée, le PV de la précédente AG et le budget prévisionnel, d'autre part de désigner pour la représenter un président, un trésorier et un secrétaire.

Les statuts imposent aussi, pour que ses délibérations soient valides, **qu'un tiers au moins** des représentants des groupes et intergroupes soient **physiquement présents**². Pour favoriser la présence du plus grand nombre d'entre vous, nous choisissons de tenir l'assemblée générale la veille du Congrès annuel qui, cette année, a pour thème :

Les joies du rétablissement... La liberté de choisir !

Le premier choix que vous ferez, j'espère, c'est de venir nous rejoindre, et ce dès le **vendredi** : comme vous le savez, notre rétablissement personnel dépend de l'unité des OA. Comme vous le savez aussi, le **service** est à la fois un des outils et le principe associé à la 12^{ème} Étape de notre programme. Vous verrez dans l'ordre du jour joint que l'assemblée générale doit désigner cette année 13 serviteurs dont un **Trésorier**, indispensable pour que l'association puisse continuer à vivre.

Les serviteurs sortants étant tout à fait d'accord pour répondre à vos questions, je communiquerai leurs coordonnées à tous ceux qui envisageront de devenir membre du Bureau des services nationaux (BSN) : il suffit qu'ils se manifestent auprès de moi (06 25 27 64 61). N'ayez pas peur, conformément à nos Traditions, nous sommes tous des non professionnels, seulement décidés à faire de notre mieux pour être de fidèles serviteurs et nous entraider le plus possible. Nous vous partagerons lors de l'AG tout le bien que nous ont fait nos services.

Vous trouverez ci-joint, outre le PV de l'AG 2018 :

- Des documents communs à l'AG et au Congrès 2019 : affiche, formulaire d'inscription (badges et repas), formulaire pour réservation de chambres (une nuitée est prise en charge par OA pour les RG et membres du BSN qui viennent pour l'AG) ;
- L'ordre du jour de l'AG : vous constaterez qu'elle est cette année organisée en trois parties, pour nous permettre de bénéficier de moments de respiration et de retrouver le temps consacré aux nouvelles des groupes qui nous avait manqué l'an dernier ;
- Le programme du Congrès : n'hésitez pas à prendre contact avec les organisateurs, ils sont notamment à la recherche de modérateurs.

Ensemble, ça marche !

Nous attendons vos inscriptions avant le 31 mars 2019.

À bientôt !

Sharon, servitrice présidente OA France

¹ La seule condition requise pour être membre de l'association est le désir de se rétablir des TCA (article 5 de nos statuts).

² En cas d'absence de quorum, une seconde assemblée est convoquée dans les trois mois qui suivent.